

COMMUNE DE PRIAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29/09/2020

Présents : Fabienne CHARMETANT, Gilles MAJORCZYK, Bérénice MACRI FALCONNET, Eric TESSIER, Salem BENNACER, Jérôme DELANNE, Géraldine LANDES, Christelle LANDEAU, Olivier LEVEQUE, Céline SAVOYE, Frédérique SEVE, Hervé ROBERT.

Absents excusés : Wilfried RODEMET pouvoir à Bérénice MACRI-FALCONNET, Jean-Claude BALMON pouvoir à Géraldine LANDES, Wanda CANALE pouvoir à Gilles MAJORCZYK, Corinne SCHAEFFER pouvoir à Fabienne CHARMETANT, Daniel JANIN, Marcelle MOREL.

Absent : Yves THOME.

Secrétaire de séance : Jérôme DELANNE.

Ouverture de séance à 20h30

Approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal du compte-rendu du Conseil Municipal du 20/07/2020.

DELIBERATIONS

- **CESSION DE LA GRANGE SITUEE GRANDE RUE DE LA CÔTIERE**

Madame le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal concernant la proposition de vente de la grange située Grande Rue de la Côtère (parcelle E13-87) pour un montant de 30.000€. Il est précisé que ce bien sera à usage de garage. De plus, les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur Gilles MAJORCZYK, Adjoint, rappelle que le tènement concernant le bâtiment de la "Mère Bourgeois" et la grange avaient été acquis par la commune pour un montant de 36 000€.

Adopté à l'unanimité.

- **ADOPTION DU RPQS ASSAINISSEMENT 2019**

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGTC) impose la production d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (RPQS). Ce rapport annuel comprend des indicateurs techniques et financiers et doit faire l'objet d'une délibération. Une fois adopté, ce document est adressé à la Préfecture.

Il demeure consultable en Mairie.

Adopté à l'unanimité.

- **ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE COORDONNE PAR LE SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain)**

Madame le Maire soumet au vote la demande d'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité piloté par le SIEA. Cette adhésion concernerait l'exercice 2021. Ce groupement est constitué de communes et de CCAS. Le but recherché de cette démarche est l'obtention d'un tarif attractif.

Il est précisé que lors de la précédente mandature, le Conseil Municipal s'était opposé à cette adhésion.

Il s'en suit un débat afin de peser le pour et le contre :

- Avantage : Tarif attractif
- Inconvénients : Tarif intéressant les premières années mais moins avantageux par la suite ou en cas d'intervention lors d'une panne ou dysfonctionnement, perte du contrôle sur le choix de l'opérateur puisque SIEA seul décisionnaire,
- Interrogations : Les fournisseurs d'énergie se multiplient autant que les offres mais ils ne sont généralement pas producteur d'énergie, ni propriétaire du réseau. Quid en cas de panne de la qualité et du délai d'intervention.

Bien que la Communauté de Communes favorise le SIEA, le Conseil Municipal souhaite rester souverain dans le choix de l'opérateur d'énergie

Non adopté par 10 voix contre, 6 voix pour.

- **PARTICIPATION TRANSPORT SCOLAIRE 2020-2021**

Madame le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal sur la revalorisation du montant de la participation aux frais de transport scolaire pour l'année 2020 – 2021.

Il est rappelé que la Commune de PRIAY supporte le coût du transport scolaire non pris en charge par le Département et qui concerne les Hameaux de Bellegarde et du Biez. Il est donc demandé aux parents une participation annuelle.

Il est proposé une participation revalorisée de la façon suivante (+1 € par rapport à l'année dernière) :

- 28 € pour un enfant,
- 32 € pour deux enfants,
- 35 € pour trois enfants.

Le Conseil Municipal a souhaité qu'une meilleure communication soit faite pour informer les parents de l'existence de ce service de transport scolaire et du coût supporté par la Commune.

Adopté à l'unanimité.

- **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION TERRITORIALE 2021**

Madame le Maire souhaite l'approbation du Conseil Municipal sur la demande de subvention au titre de la dotation territoriale pour l'exercice 2021. Il est précisé que cette aide sera attribuée par le Conseil Départemental est plafonnée à 3.000€.

Cette demande de subvention est formulée dans le cadre de l'aménagement de parkings au centre du village.

Adopté à l'unanimité.

- **ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation pour le versement d'une prime exceptionnelle au profit des agents mobilisés pour assurer le fonctionnement des services durant la période de confinement du 17 mars au 11 mai 2020.

Sont concernés 7 agents (Service Secrétariat, Service Nettoyage, Service Technique).

Adopté à l'unanimité.

- **RESERVE INCENDIE CAMPING – FINANCEMENT DE TRAVAUX**

L'acte notarié établi lors de la vente du camping en février 2018 mentionnait que la Mairie s'engageait à financer la création d'une réserve incendie. Un devis avait été réalisé en 2019 et il s'élevait à 9.000 € TTC incluant les travaux de terrassement et une bâche gonflable d'une capacité de 120m³.

Aujourd'hui, l'exploitant du camping rappelle à la Mairie son engagement formulé dans l'acte notarié. Cependant, le projet de réserve incendie a évolué entre temps. En effet, en lieu est place de la bâche gonflable, l'exploitant souhaite créer une piscine de 80m³ et une réserve de 40m³ (au total 120m³). Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a été interrogé et a rendu un avis favorable concernant cette modification.

Un accord de principe a été conclu fixant les modalités :

- Versement à la fin des travaux,
- Sur justificatifs,
- Montant de la participation communale : 8.000 €.

Le début des travaux est prévu mi-octobre – fin Octobre.

Adopté à l'unanimité.

- **CREATION D'UN POSTE POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE-CANTINE SCOLAIRE**

Madame le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal pour l'ouverture d'un poste afin de parer à l'accroissement de l'activité scolaire (pour info le 29/09 141 enfants ont déjeuné à la cantine). Ce poste ne serait pas permanent (12 – 18 mois) et non complet (8h hebdomadaire / 2h par jour) sur le grade d'adjoint technique territorial catégorie C.

Ce poste serait destiné au remplacement du personnel en arrêt par exemple. A cette occasion, Madame le Maire tient à remercier Christelle LANDEAU Conseillère Municipale pour avoir remplacé bénévolement un agent absent sur plusieurs jours.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSIONS COMUNALES

• **AFFAIRES SCOLAIRES**

Une réunion s'est tenue en présence de la Directrice Madame Tiphaine COATANTIEC et des membres de la commission. Lors de cette réunion, Madame COATANTIEC a précisé que la rentrée s'était bien passée malgré le contexte particulier.

Il a également été abordé les questions relatives :

- Au temps méridien,
- L'accroissement du nombre d'élèves
- La mise en place du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) et des exercices y afférents.

Les Elus se sont rendus Rue de la Rivière afin de mener une action de sensibilisation afin de lutter contre le stationnement sauvage générant des problèmes d'accès.

• **URBANISME**

Monsieur Gilles MAJORCZIK, Adjoint nous informe qu'une réunion de travail a eu lieu le 22 septembre avec l'urbaniste chargé de la révision du PLU. Ce dernier doit présenter au Conseil Municipal (date prévue le 02/11 prochain) le Plan d'Aménagement et de développement Durable.

A cette occasion, un bilan des constructions réalisées depuis 2008 (ancien PLU) doit être établi.

Par ailleurs, une phase de diagnostic concernant l'évolution du développement de l'accroissement prévisionnel de la population doit être entreprise. Dans l'éventualité d'un projet d'agrandissement de la Commune, celui-ci se ferait aux "Carronnières".

• **ENVIRONNEMENT**

Monsieur Olivier LEVEQUE, nous fait part des sujets abordés lors de la dernière commission Environnement à savoir :

- Organisation d'un programme des priorités : notamment concernant les travaux d'installation de la borne rétractable Rue de la Rivière,
- Réflexion sur le Projet de rafraîchissement de la communication de la Commune en mutualisant les moyens avec la Communauté de Communes,
- Fleurissement de la Commune : laisser plus de latitude au groupe de personnes chargées du fleurissement tout en lui fixant des objectifs.

INFORMATIONS DIVERSES

• **MERE BOURGEOIS**

Les travaux de démolition ont mis en évidence une faiblesse concernant les murs mitoyens de part et d'autre du bâtiment de la "Mère bourgeois". Un cabinet de structures a été missionné par la Mairie afin de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour sécuriser les bâtiments. La préconisation du cabinet est de créer 7 contreforts dont 3 du côté du bâtiment de la SEMCODA. Le coût évalué par le cabinet s'élevait à 5.000 € par contrefort. Or, les devis réalisés auprès de différentes sociétés du bâtiment se chiffrent à environ 75.000 € pour les 7 contreforts, soit bien au-delà du coût estimatif prévu par le cabinet structures.

Une réflexion est menée pour trouver une solution rapide afin de poursuivre les travaux en toute sécurité et en minimisant l'impact sur le budget communal.

- **TRAVAUX DE VOIRIE**

Madame le Maire nous fait part de son entretien avec le conducteur des travaux en charge de la mise aux normes des trottoirs situés au niveau des arrêts de bus.

Madame le Maire aurait souhaité que les travaux puissent se faire durant les vacances de Toussaint minimisant ainsi les désagréments.

Elle n'a hélas pas eu gain de cause du fait que :

- ces travaux sont entrepris et financés par le Département,
- ils concernent une dotation de 2020 (réalisation impérative avant la fin de l'année),
- ils sont réalisés dans plusieurs communes d'où un planning serré.

Clôture de séance à 22h30